

# La nouvelle édition du concours #myEUspace de l'EUSPA est désormais ouverte

EUSPA/PR/22/09 Prague, le 20 octobre 2022

**Le concours #myEUspace vise à faire émerger des solutions commerciales innovantes tirant parti de la puissance du programme spatial de l'Union européenne (UE). Il s'agit de soutenir les entrepreneurs développant des applications commerciales innovantes capables d'exploiter les données et signaux du programme spatial de l'UE. Pour atteindre cet objectif, près d'un million d'EUR de prix seront décernés aux lauréats.**

L'Agence de l'Union européenne pour le programme spatial (EUSPA) a annoncé le lancement de son concours annuel #myEUspace. Ce concours, dont c'est maintenant la troisième édition, jouit d'un succès certain. Il met au défi les innovateurs en les incitant à développer des solutions commerciales d'avant-garde qui tirent parti des données et signaux spatiaux de l'UE fournis par Galileo [le système mondial de navigation par satellite (GNSS) européen] et/ou par Copernicus (le programme européen d'observation de la Terre).

« Les données spatiales sont au cœur de la révolution technologique que connaît actuellement l'Europe, et ce concours est un nouvel exemple du soutien apporté par l'EUSPA aux entrepreneurs innovants, aux jeunes pousses, aux PME et aux autres entreprises de toute l'UE qui exploitent des données, informations et services fournis par Copernicus et Galileo durant les différentes étapes de leur évolution », a déclaré Rodrigo da Costa, directeur exécutif de l'EUSPA.

« Les jeunes pousses et les entrepreneurs sont particulièrement enthousiastes à l'idée de tirer parti du potentiel qu'offre le programme spatial de l'UE et de le traduire en solutions innovantes susceptibles de bouleverser la donne dans un large éventail de secteurs », a déclaré Fiammetta Diani, responsable des activités marché et innovation à l'EUSPA.

Le concours #myEUspace est ouvert à des équipes issues des États membres de l'UE, de la Suisse, de la Norvège et de l'Islande. Le montant total des prix décernés s'élève à près d'un million d'EUR. Outre l'attribution de prix en espèces, le concours vise également à soutenir les entrepreneurs tout au long du cycle d'innovation, qu'il s'agisse de la phase de démarrage d'une jeune entreprise ou du passage à l'échelle supérieure.

Si les idées innovantes peuvent concerner tant des applications mobiles que des solutions matérielles, elles doivent toutes se rattacher à l'un des trois domaines d'innovation ciblés :

- **Plus d'espace dans ma vie (*Space My Life*):** solutions pour les consommateurs telles que des applications mobiles, des dispositifs portables (montres intelligentes, lunettes intelligentes, traceurs de fitness, etc.), des drones ou la robotique, qui répondent à des défis de société majeurs dans des domaines prioritaires tels que la santé, la sûreté et la sécurité des citoyens, le jeu et le divertissement, le sport et la remise en forme, ainsi que le tourisme.
- **Notre planète verte (*Our Green Planet*):** solutions innovantes pour relever les défis environnementaux et de mode de vie durable afin de contribuer à la mise en œuvre du pacte vert pour l'Europe, ainsi que solutions favorisant la transformation écologique des entreprises. Les solutions proposées doivent répondre aux grands défis de société dans des domaines prioritaires tels que la conservation des écosystèmes, la mobilité verte, l'agriculture durable ainsi que la gestion de l'énergie et des ressources.
- **Plongée dans la «Deep Tech» (*Dive in Deep Tech*):** solutions innovantes associant données

spatiales de l'UE et technologies profondes telles que l'intelligence artificielle (IA), les technologies quantiques (informatique, détection, simulation et cryptage quantiques, etc.), la chaîne de blocs, le métavers et la réalité étendue [réalité augmentée (AR), réalité mixte (MR), réalité virtuelle (VR)]. Les solutions proposées doivent répondre aux grands défis de société dans des domaines prioritaires tels que les biotechnologies, les technologies médicales, les technologies financières, etc.

Suivant la maturité de la solution envisagée au moment de la candidature, les entrepreneurs peuvent décider de concourir dans les trois catégories suivantes :

- **Meilleures idées:** idées théoriques prometteuses tirant parti des données spatiales de l'UE et présentant un fort potentiel commercial. Un prix en espèce de 10 000 EUR sera attribué pour chacune des 15 meilleures idées.
- **Meilleurs prototypes:** prototypes testés ou versions bêta prêts à être mis sur le marché. Un prix en espèce de 30 000 EUR sera attribué pour chacun des 10 meilleurs prototypes.
- **Meilleurs produits:** produits commerciaux existants pour lesquels on ambitionne un passage à l'échelle supérieure. Un prix en espèce de 100 000 EUR sera attribué pour chacun de 5 meilleurs produits.

Le concours s'appuie sur un processus de dépôt de candidature à délai «glissant», une équipe qui remporte un prix dans une catégorie a la possibilité de poser sa candidature (pour l'idée ou le prototype déjà primé) dans une autre catégorie afin de tenter de remporter un nouveau prix. Les **délais** sont les suivants : **le 30 novembre 2022 pour la catégorie «Meilleures idées»**, **le 10 février 2023 pour la catégorie «Meilleurs prototypes»** et **le 23 avril 2023 pour la catégorie «Meilleurs produits»**.

Les candidatures seront toutes évaluées sur la base des critères suivants : capacité d'innovation, potentiel commercial, faisabilité, pertinence au regard du programme spatial de l'UE et capacité opérationnelle. Les équipes lauréates seront invitées à présenter leurs solutions au public et aux investisseurs lors de la phase finale du concours, organisée en juin prochain à l'occasion de la Journée de l'entrepreneuriat.

Vous trouverez plus d'**informations** sur le concours et les modalités d'inscription [ici](#).

Le concours #myEUspace est organisé par l'EUSPA dans le cadre de l'initiative CASSINI de la Commission européenne en faveur de l'entrepreneuriat spatial.

## À propos de l'Agence de l'Union européenne pour le programme spatial (EUSPA)

L'Agence de l'Union européenne pour le programme spatial (EUSPA) fournit des services européens de radionavigation par satellite sûrs et sécurisés, promeut la commercialisation des données et services de Galileo, EGNOS et Copernicus, coordonne le programme de communications gouvernementales par satellite de l'UE GOVSATCOM et est chargée du service de guichet unique du programme de surveillance de l'espace et de suivi des objets en orbite (SST) à partir de 2023. L'EUSPA est responsable de l'homologation de sécurité de toutes les composantes du programme spatial de l'UE. En favorisant le développement d'un secteur spatial innovant et compétitif et en coopérant avec l'ensemble de la communauté spatiale de l'UE, l'EUSPA contribue au pacte vert pour l'Europe et à la transition numérique, ainsi qu'à la sûreté et à la sécurité de l'Union et de ses citoyens, tout en renforçant son autonomie et sa résilience.

### Pour en savoir plus :

Marie Ménard, EUSPA communication

[Marie.Menard@euspa.europa.eu](mailto:Marie.Menard@euspa.europa.eu)

Tél.: +420 237 766 627 - Mobile: +420 602 619 776